



**Une rencontre entre le gouverneur de la région du Centre Naseri Paul Bea et les souscripteurs de la MIDA a eu lieu ce 25 avril à Yaoundé.**

Plusieurs aspects du problème ont été évoqués, notamment le rebroussement des souscripteurs, la libération des 33 séminaristes interpellés, l'intégration des souscripteurs dans la commission chargée de définir les modalités de remboursement.

Cette structure qui avait récolté d'énormes sommes d'argent auprès des jeunes s'était vu sceller le vendredi 19 avril 2018 par le préfet du Mfoundi. Il était alors reproché à ces « vendeurs d'illusion » l'exercice d'une activité illégale.

**Voici le compte rendu de la rencontre entre le gouverneur de la région du Centre et les souscripteurs du MIDA**

**COMMUNIQUE DU COLLECTIF DE LA MIDA**  
**COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE ENTRE**  
**LE GOUVERNEUR ET LE COLLECTIF DE LA**  
**MIDA EN CE JOUR DU 25 AVRIL 2018 A**  
**13H20MIN-19H25**

❖ **Les doléances du collectif de la MIDA.**

- > le payement et non le remboursement
- > la libération des 33 séminaristes interpellés
- > l'intégration des différentes commissions chargées de définir les modalités de paie à coté du personnel de la MIDA et du gouvernement.

**Début de la réunion : 13h20**

**I- INTERVENTION DU GOUVERNEUR**

Mots d'ouverture de la réunion par le gouverneur

Le gouverneur de la région du centre commence par féliciter la démarche entreprise par le collectif de la MIDA. Ensuite il clarifie le communiqué d'hier en réitérant qu'il s'agit du remboursement intégral de la mise de chaque séminariste pour les 2 vagues respectives. Et ensuite Il réaffirme que l'argent reste à la base et que c'est là bas que se fera le remboursement. Enfin il complète en disant que les opérations de comptage se poursuivent.

**II- INTERVENTION DU COLLECTIF AU NOM DE TOUS LES SEMINARISTES**

Les membres du collectif de la MIDA commencent par présenter les 03 doléances ci-dessus. Après de longues échanges, il en ressort que :

- > le remboursement est certain mais pour le payement cela dépendra de la somme obtenue après le comptage.
- > Les 33 séminaristes interpellés seront libérés sous peu, d'autant plus qu'ils doivent entrer en possession de leur du
- > quelques séminaristes vont intégrer les commissions chargées de définir les modalités de payement

NB : les 20 représentants des séminaristes midaistes par la présente, vous exhorte de garder votre calme et de prendre votre mal en patience car les discussions se poursuivent.

**Fin de réunion : 19h25**